



## **Pas de psychose à l'échinococcose !**

Suite aux articles et reportages alarmistes publiés cette semaine par *La Voix Du Nord* le 27/11 et par *France 3 région* le même jour concernant l'échinococcose alvéolaire, il est important de remettre certaines choses au clair.

Ces tribunes anxieuses engendrent une psychose autour du renard qui non seulement n'a pas lieu d'être, mais peut surtout s'avérer dangereuse pour les populations de celui-ci.

La rage n'existant plus en France depuis 15 ans, les chasseurs ont trouvé là un nouveau prétexte pour classer le renard « nuisible », et ainsi s'amuser à le traquer toute l'année, tout en se donnant une mission « sanitaire » pour laquelle ils n'ont aucune compétence.

En effet, la rage dont les renards étaient vecteurs n'a été éradiquée que grâce à la vaccination. La chasse, au contraire, n'avait fait que disperser les animaux et propager l'épidémie. Cette solution violente par le passé a déjà bien démontré son inefficacité... comme le prouvent moult études, dont celle que je vous joins ci-après concernant l'échinococcose.

Article paru dans la revue internationale *Preventive Veterinary Medicine* (Comte *et al.*, 2017). En voici le résumé (traduit par l'auteur du présent document) :

« Face à la progression d'*Echinococcus multilocularis* en Europe, les autorités sanitaires recherchent les moyens les plus efficaces pour réduire le risque pour les populations humaines.

La destruction des renards est un moyen particulier qui, utilisé auparavant pour le contrôle de la prédation, est maintenant utilisé pour la gestion de la santé des populations. Notre étude a pour objectif d'évaluer l'efficacité de ce moyen pour limiter la prévalence d'*E. multilocularis* dans la population vulpine en France. Durant 4 années, un protocole de destruction par tir de nuit à partir de véhicules a été mis en place autour de la ville de Nancy représentant environ 1700 heures de travail de nuit et 15000 km parcourus. Les 776 renards tués ont représenté une augmentation de 35% de la pression de destruction de la population de renards sur une zone de 693km<sup>2</sup>.

Malgré cet effort conséquent de destruction, non seulement les tirs de nuit n'ont pas permis de diminuer la population de renards mais ils ont résulté en une augmentation de 40% à 55% de la prévalence d'*E. multilocularis* dans la population vulpine alors que dans la zone "témoin" adjacente de 585km (où l'effort de destruction est resté inchangé) la prévalence demeurait stable.

Bien qu'aucun changement significatif dans la structure de la population de renards n'ait été observé, une augmentation de l'immigration et du recrutement local représente la meilleure hypothèse pour expliquer la résilience de la population. L'augmentation de la prévalence est

alors considérée comme étant liée à un taux plus élevé de juvéniles en mouvement produisant des fèces fortement contaminées au sein de la zone contrôlée. Ainsi, nous préconisons aux gestionnaires de considérer des méthodes alternatives telles que le recours aux appâts anthelminthiques qui ont démontré ailleurs leur efficacité pour lutter contre l'échinococcose alvéolaire ».

Dans la conclusion de cet article, nous pouvons lire :

« Bien qu'un contrôle direct de la population de renards suffisamment fort pour réduire la présence du parasite est techniquement réalisable, il nécessiterait un nombre très important de renards tués. Ceci doit être mis en perspective avec les coûts élevés associés, les conséquences écologiques et les considérations éthiques d'une telle gestion. Des approches alternatives devraient donc être considérées pour protéger les populations humaines (cf le recours à la vaccination orale avec des appâts anthelminthiques à base de praziquantel) »  
Il existe donc bien une prévention pacifiste et efficace pour cette maladie, comme pour la rage.

Il est donc du devoir des autorités publiques de veiller à la sécurité de ses concitoyens, que ça soit par le biais d'une sensibilisation mais aussi par le biais d'un plan d'action **non violent** afin de limiter la propagation de cette maladie grave.

Le ministère de l'Écologie rapporte: " il n'est pas justifié sur un plan scientifique d'invoquer cette maladie pour classer [le renard] nuisible. Les tribunaux eux-mêmes ont sanctionné à plusieurs reprises des arrêtés préfectoraux autorisant des tirs de nuit de renards pour en vue de lutter contre l'échinococcose alvéolaire.

La réactualisation prochaine de la liste des « nuisibles » pour les trois ans à venir, n'est certainement pas étrangère à cette polémique soudaine. Sous couvert de cette classification, rappelons que ces dernières années, ce sont 6000 renards par an qui ont été tués dans le Nord...

Rappelons également que le renard fait barrière aux rongeurs et qu'il nous aide à contenir la maladie de Lyme. Aux Pays-Bas, 20 parcelles forestières ont été testées pour comprendre la corrélation entre la maladie et le renard. Le constat est sans appel: les tiques infectées sont moins présentes dans les zones riches en prédateurs. (Étude parue sur le site de la *Royal Society* en Juillet 2017)

Notons quand même que l'échinococcose est transmise aux canidés par des rongeurs, mais qu'ils n'en sont pas détruits pour autant. Notons aussi que les chats et surtout les chiens peuvent eux aussi, transmettre cette maladie à l'homme. Ce qui est d'ailleurs plus régulièrement le cas de transmission. On embrasse plus souvent nos amis à 4 pattes que les renards...

Imagine-t-on une chasse aux animaux de compagnie ?

D'après une étude en Allemagne, les facteurs de risque pour l'homme sont (en ordre décroissant) :

- être propriétaire de chiens qui consomment des petits mammifères
- vivre dans une exploitation agricole
- être propriétaire de chiens qui divagent/se promènent seuls

- collecter du bois
- être agriculteur
- mâcher de l'herbe
- vivre dans une habitation proche des champs
- faire pousser des légumes (racines et feuilles)
- être propriétaire de chats qui divaguent/se promènent seuls
- consommer des baies non lavées

(Source: [https://wwwnc.cdc.gov/eid/article/10/12/03-0773\\_article](https://wwwnc.cdc.gov/eid/article/10/12/03-0773_article))

**Pour se protéger**, il suffit donc de faire preuve de bon sens :

- vermifuger ses animaux,
- les tenir en laisse,
- ne pas se laisser lécher par des chiens ou des chats,
- porter des gants pour ramasser leurs déjections,
- bien se laver les mains en rentrant d'une balade en forêt,
- bien laver et cuire ses légumes (ou baies)  
etc...

Enfin, par souci de transparence, je tiens aussi à préciser que Mr Philippe Wartelle est peut-être Président de l'Association de Soutien et de Défense des Personnes contaminées par l'Echinococcose Alvéolaire, mais qu'il est aussi (et surtout ?) Président de l'association P.G.R (Piéger, garder, réguler).

À méditer.

